

RD7 Saint Cyr l'Ecole

Requalification de la rue du Docteur Vaillant
entre la ferme de Gally et la RD10

Présentation du projet

13 mars 2023

RD 7 – Requalification de la rue du Dr Vaillant

Plan de situation

Longueur du projet : 2200 m



Etat des lieux

Analyse du site => identification des objectifs

Etat des lieux

- Trafic : 11 000 veh/j
- Vitesse limite peu respectée en entrée de ville
- Cyclistes : pas d'aménagements dédiés
- Piétons : trottoirs peu confortables (travaux réseaux)
- Stationnements : besoin fort proche centre
- Portes de Saint-Cyr
- Patrimoine culturel et naturel
- Présence de nombreux réseaux

Enjeux

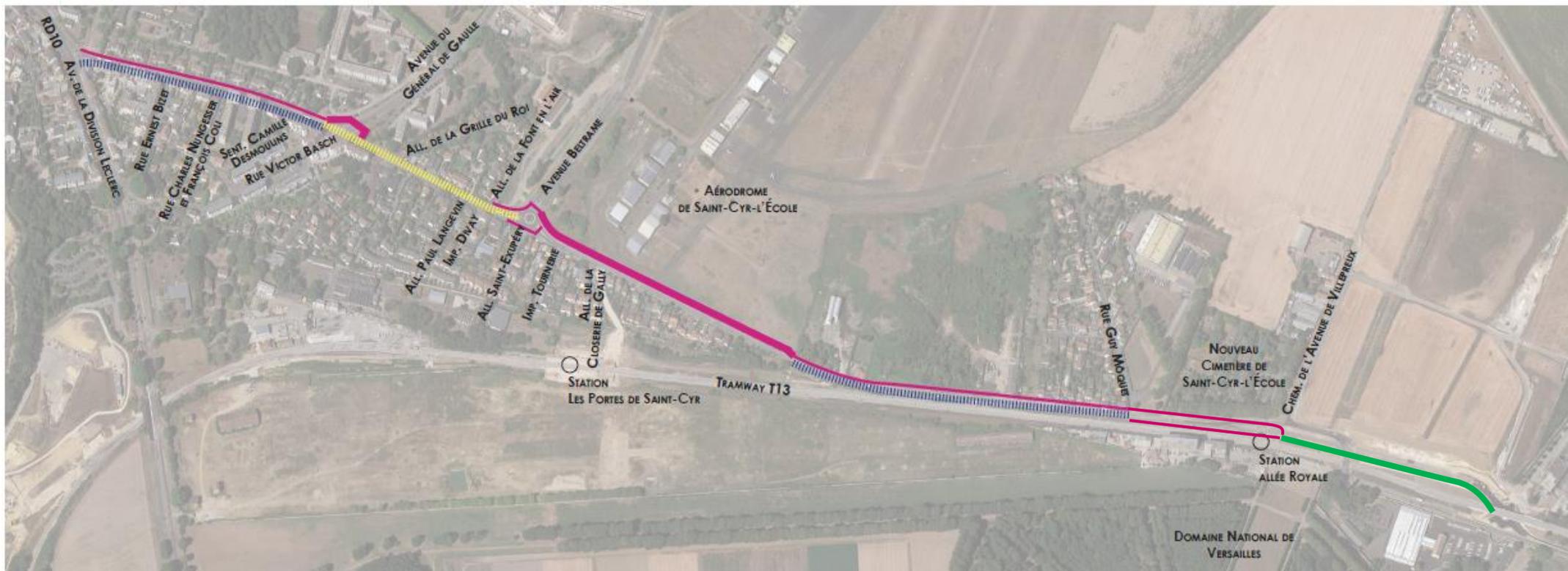
- Sécurité routière
- Modes actifs/Mobilités
- Préservation des variations paysagères

Objectifs

- Maintenir une circulation fluide
- Apaiser les vitesses
- Rendre l'entrée de ville côté Bailly plus accueillante
- Créer des aménagements cyclistes
- Redonner du confort aux piétons
- Redéfinir les stationnements
- Embellir le cadre de vie
- Enfouir les réseaux

Parti d'aménagement

Vue globale



Carte des typologies cyclables au sein de la RD7

— Piste cyclable unidirectionnelle

— Piste cyclable bidirectionnelle

— Zone 30 avec cyclistes
circulant sur chaussée

— Pas d'aménagement dédié,
circulation cycliste sur chaussée

— Voie verte

0 100m 200m



Détail des aménagements

Entre la RD10 et l'Av. de Gaulle (400 m)

Mise en place d'une alcôve paysagère pour mettre en valeur l'École Militaire avec ajout de mobiliers

Piste cyclable unidirectionnelle favorisant le sens montant (vers le centre de Saint-Cyr-l'École)

Plateau en enrobé hydrodécapé pour sécuriser le carrefour et le marquer visuellement

Alignement d'arbres accompagnant le trottoir et la piste cyclable.



Plan des aménagements - 1ère section

Mise en place de stationnements afin de répondre à la demande des riverains

0 50m 100m



Existant

Entre la RD10 et l'Av. de Gaulle (400 m)



Projet

Entre la RD10 et l'Av. de Gaulle (400 m)



Détail des aménagements

Entre l'Av. de Gaulle et le giratoire Beltrame (300 m)

Plateau en enrobé hydrodécapé pour sécuriser la traversée piétonne vers l'école

Zone 30 afin de permettre la circulation des cycles sur chaussée (voirie trop étroite pour la création de pistes cyclables)

Mise en place d'une alcôve paysagère sur la sur largeur avec ajout de mobiliers pour permettre l'attente du bus

Conservation des arbres existants



Plan des aménagements - 2ème section

Mise en place de stationnements afin de répondre à la demande des riverains

Existant

Entre l'Av. de Gaulle et le giratoire Beltrame (300 m)



Projet

Entre l'Av. de Gaulle et le giratoire Beltrame (300 m)



Détail des aménagements

Le long de l'aérodrome (430 m)



Existant

Le long de l'aérodrome (430 m)



Projet

Le long de l'aérodrome (430 m)



Détail des aménagements

Entre l'aérodrome et la rue Guy Môquet (500 m)

Piste unidirectionnelle aménagée à l'Ouest
en raison de la présence de la ZA et des
résidences présentes de ce côté

Mise en place d'une zone
30 pour sécuriser ce secteur
résidentiel et d'activités



Plan des aménagements - 4ème section

Nouveau carrefour à feux +
Plateau en enrobé hydrodécapé
afin de marquer le carrefour et de la
sécuriser

Existant

Entre l'aérodrome et la rue Guy Môquet (500 m)



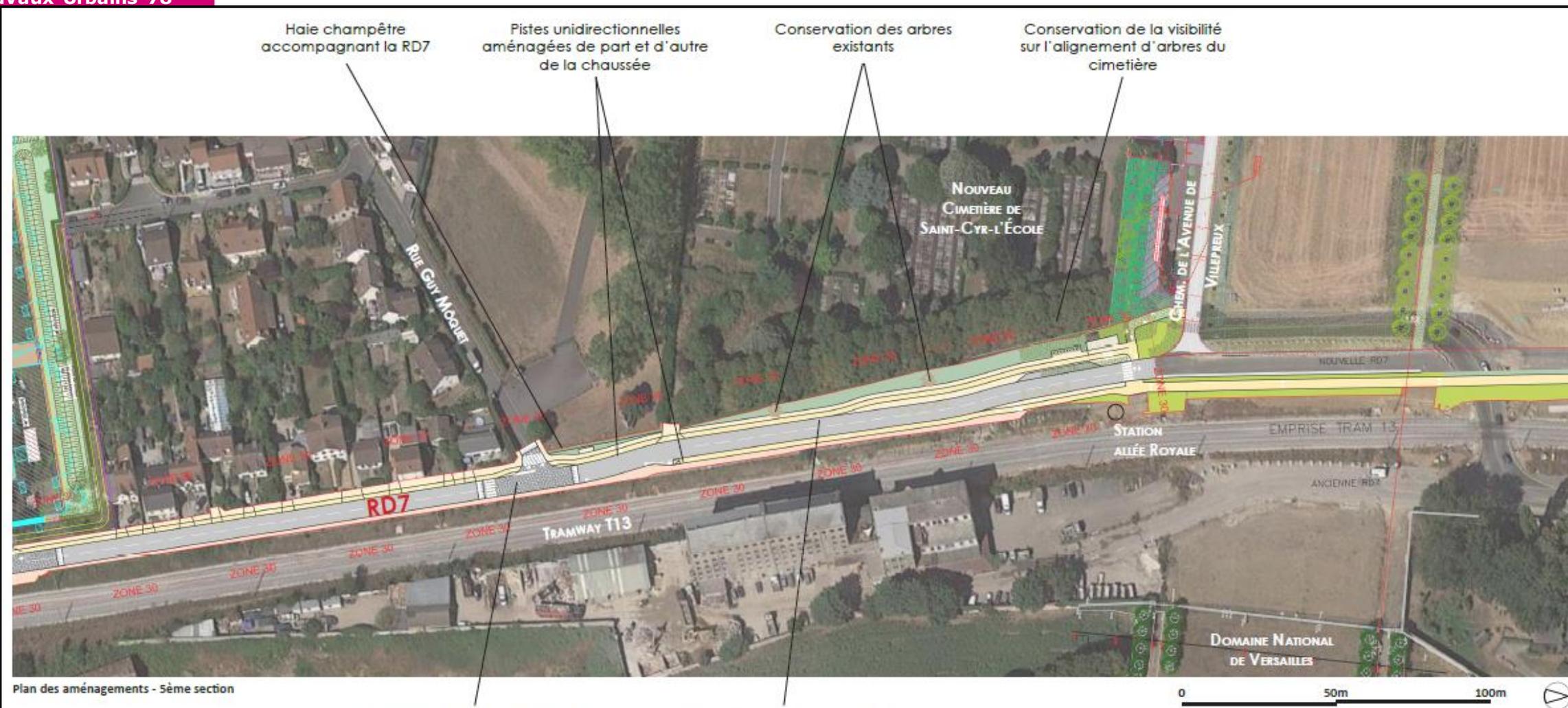
Projet

Entre l'aérodrome et la rue Guy Môquet (500 m)



Détail des aménagements

Entre rue Guy Môquet et chemin de Villepreux (230 m)



Plan des aménagements - 5ème section

Haie champêtre
accompagnant la RD7

Pistes unidirectionnelles
aménagées de part et d'autre
de la chaussée

Conservation des arbres
existants

Conservation de la visibilité
sur l'alignement d'arbres du
cimetière

Plateau en enrobé hydrodécapé
afin de marquer l'intersection et de
la sécuriser

Zone 30 afin d'apaiser la
circulation des véhicules sur
cette section urbanisée et pour
sécuriser les flux se rendant à la
station du tramway

Détail des aménagements

Entre rue Guy Môquet et chemin de Villepreux (230 m)



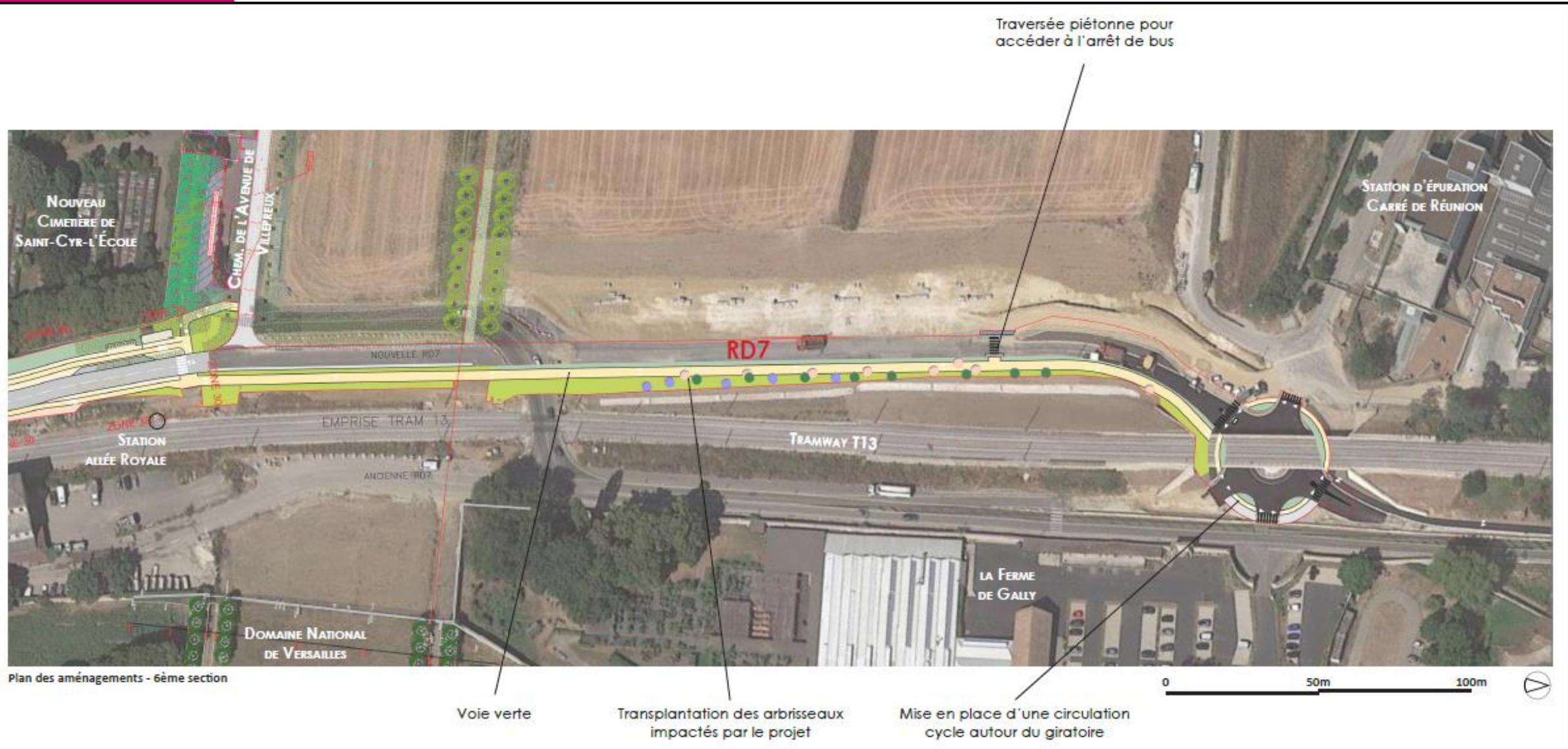
Projet

Entre rue Guy Môquet et chemin de Villepreux (230 m)



Détail des aménagements

Entre Chemin de Villepreux et giratoire Gally (340 m)



Existant

Entre Chemin de Villepreux et giratoire Gally (340 m)



Projet

Entre Chemin de Villepreux et giratoire Gally (340 m)



Détail des aménagements / Palette des matériaux

CHAUSSÉE ET STATIONNEMENT



▲ Béton bitumineux noir

CHAUSSÉE SUR PLATEAU



▲ Béton bitumineux noir
hydrodécapé

CONTRE-ALLÉE



▲ Pavés grès ocre neufs

PISTE CYCLABLE



▲ Enrobé drainant ton sable

TROTTOIR, PASSE-PIEDS ET ENTRÉE CHARRETIÈRE
ILOT DIRECTIONNEL ET TPC



▲ Béton désactivé

TROTTOIR



▲ Stabilisé renforcé

ALCÔVE PAYSAGÈRE



▲ Pavés de récupération grès à joints
engazonnés

Détail des aménagements / Palette des matériaux

Séparation entre chaussée et trottoir ou espace planté



- ▲ Bordure grès neuf : 1,00m x 0,15m x 0,25m
Caniveau :
Pavés grès neuf : 0,20m x 0,14m x 0,08m
et 0,14 x 0,14 x 0,08m

- ▲ Séparation entre chaussée et trottoir ou espace planté
AU DROIT DE L'ALLÉE ROYALE :
pavés de récupération

Séparation entre chaussée et trottoir



- ▲ Pavé grès neuf : 1m x 0,20m x 0,30m

Séparation entre les espaces verts et
la piste cyclable ou le trottoir

- ▲ Pavé grès neuf : 0,50m x 0,08m x 0,20m

Séparation entre les stationnements et trottoir



- ▲ Bordure grès neuf : 1m x 0,15m x 0,25m

Séparation entre le trottoir et la piste cyclable



- ▲ Pavé grès neuf : 0,10m x 0,10m x 0,08m

Séparation entre chaussée et quai bus



- ▲ Bordure béton : 1m x 0,30m x 0,33m

Détail des aménagements / Palette des mobiliers

PROTECTION DES ESPACES PLANTÉS



▲ Protection provisoire // Des ganivelles bois de mise en défens protégeront les zones plantées exposées aux piétinements

CANDÉLABRE



▲ Candélabre mât simple, 4m mât piéton et 8m de hauteur pou mât routier // Lampadaire 'EMBLEME' de chez RAGNI

POTELETS À GORGE



▲ Potelet en version à tête blanche pour mal voyants // Potelet 'Colonne de chez SERI

BARRIÈRE DE RUE



▲ Barrière de rue // Barrière main courante 'Venise' de chez PROCITY

CLÔTURE DE SÉPARATION AVEC L'AÉRODROME



▲ Reprise à l'identique de la clôture de l'aérodrome

CORBEILLE DE PROPRETÉ



▲ Corbeille de propreté // Corbeille 'BASIK' de chez Guyon mobilier

APPUI-VÉLOS



▲ Appui vélos // 'KUBIC' de chez Guyon mobilier

ASSISES



▲ Banc

Les prochaines étapes / le chantier

- ❑ Instruction et validation du permis d'aménager par l'Architecte des Bâtiments de France

- ❑ Coordination des travaux de voirie avec les différents intervenants :
 - Enfouissement des réseaux*
 - Travaux concessionnaires (électricité, gaz, assainissement, ...)*
 - Travaux de finition SNCF (secteur station Allée Royale)*
 - ZAC des Portes de Saint-Cyr*

- ❑ Démarrage des travaux au second semestre 2023

- ❑ Chantier de voirie réalisé principalement sous alternats de circulation
 - Travaux par tronçons correspondant aux sections présentées
 - Couche de roulement de chaussée réalisée de nuit (sous déviation)

- ❑ Objectif de livraison : Jeux Olympiques 2024

Merci de votre attention